



22,boul J-F Kennedy,St-Jérôme,Qc,J7Y-4B6 Tel: 450-432-2344 / 514-876-1414 Fax: 450-432-9785 Email:ctbsj@acierouellette.com

ENQUÊTE DE CRÉDIT COMMERCIAL

Entreprise : _____			
Raison Sociale : _____			
Adresse : _____			
# Civique	Rue	App ou Local	
Ville		Province	Code Postal
Téléphone: _____	Fax: _____	Cell: _____	
Courriel Achats : _____			
Nom de l'acheteur: _____		Téléphone: _____	
Courriel compte à payer : _____			
Nom du contact : _____		Téléphone _____	
Pouvez-vous recevoir vos factures et état de compte par courriel? _____			
Crédit demandé : _____	Secteur d'activité: _____	Depuis: _____	
Adresse de Livraison: _____			
Équipement de déchargement requis? Préciser: _____			

Banque

Nom de l'institution : _____			
Adresse _____			
# Civique	Rue	Ville	
Gérant de banque: _____		Téléphone _____	
# Compte _____	#Transit _____	# Succ _____	

Références (minimum 3)

Entreprise _____	Tél: _____	Fax _____
Entreprise _____	Tél: _____	Fax _____
Entreprise _____	Tél: _____	Fax _____

Comment avez-vous entendu parler d'Acier Ouellette Inc.? _____	Visite d'un représentant _____
Internet/Page jaune _____	Autres: _____

J'autorise par la présente la/les institution(s) financière(s) ainsi que les fournisseurs indiqués ci-dessus à donner les renseignements requis pour l'ouverture du compte et/ou la mise à jour périodique du dossier de crédit . Le soussigné garantit personnellement et solidairement avec le demandeur le paiement des sommes dues au titre du compte du demandeur susmentionné.Le client accepte les termes de crédit de Net 30 jours ainsi que la limite de crédit qui sera fixée à l'ouverture du compte indépendamment de celle qui précède l'autre dans le temps. Le client comprend, qu'advenant le non respect de ces termes, Acier Ouellette pourrait fermer ou réviser la limite de crédit sans préavis. Le client s'engage à payer des frais de 40\$ pour tous chèques fait sans provisions. Le client accepte de payer au fournisseur des intérêts au taux annuel de 24%.Cet intérêt est facturé mensuellement sur tout compte en souffrance de trente (30) jours. Si le fournisseur devait avoir recours aux service d'un avocat pour la perception de toute somme due, en capital ou intérêt, le client s'engage à rembourser, en plus de ladite somme et des frais judiciaires, une pénalité équivalente aux dépenses encourues, que les parties fixent d'avance à 15% de la somme due en capital et intérêt.

Nous avons pris connaissance des termes et conditions des présentes et déclarons les accepter et bien les comprendre.

Signé à _____ ce _____

Nom (personne autorisé au compte) _____

Signature _____